



**HAL**  
open science

## Les Fulminations du Magnifique. Une lettre inédite de Saint-Pol-Roux à Émile Boissier

Yann Mortelette

► **To cite this version:**

Yann Mortelette. Les Fulminations du Magnifique. Une lettre inédite de Saint-Pol-Roux à Émile Boissier. Sophie Guermès et Yann Mortelette. Les Voies intérieures. Mélanges offerts à Marie-Josette Le Han, 12, Université de Brest, Centre d'Études des Correspondances et Journaux Intimes, pp.317-328, 2017. hal-04010243

**HAL Id: hal-04010243**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-04010243v1>**

Submitted on 1 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les fulminations du Magnifique.

### Une lettre inédite de Saint-Pol-Roux à Émile Boissier

Le 13 novembre 1903, Saint-Pol-Roux écrit au poète symboliste Émile Boissier une « *lettre éminemment CONFIDENTIELLE* », dans laquelle il fulmine contre un « plagiat formidable » dont il se dit la victime. Selon lui, la dénonciation de ce plagiat, commis par un écrivain « universellement réputé », devrait faire « grand bruit en Landernau [sic] ». Il demande donc à son ami de bien vouloir révéler « l’Affaire » dans un article du *Mercure de France* qu’il a lui-même rédigé et qu’il joint à sa lettre. Il lui envoie également le texte d’une lettre destinée à Alfred Vallette, directeur du *Mercure de France*, pour le convaincre de publier cet article « sensationnel » dans sa revue. Après avoir indiqué tous les détails de l’opération, il adresse à son correspondant cette recommandation : « Quand [vous] n’aurez plus besoin de mon manuscrit ayez soin de le brûler impitoyablement pour notre paix commune : se méfier toujours des curieux de Dame Postérité. » Émile Boissier a peut-être en effet brûlé le manuscrit de l’article, car on ne l’a pas retrouvé ; mais il a conservé la « *lettre éminemment CONFIDENTIELLE* » qui l’accompagnait et que nous avons découverte dans le fonds Saint-Pol-Roux de la bibliothèque municipale de Brest, grâce à l’aide de sa directrice-adjointe, Anaïs Kerléo.

« Pour agir j’ai cherché un ami impeccablement SÛR, – or je n’ai trouvé que vous », confie Saint-Pol-Roux à son correspondant. Né à Nantes le 28 mars 1870, Émile Boissier était de neuf ans le cadet de Saint-Pol-Roux. Venu faire des études de droit à Paris, il avait fréquenté les milieux littéraires, côtoyé la bohème et rencontré quelques maîtres : Mallarmé, Heredia et surtout Verlaine, qui accepta de préfacier son premier livre de poèmes en vers et en prose, *Dame Mélancolie*, paru à deux cents exemplaires chez Vanier en 1893. Verlaine souligna la « forme parfaite – ou presque » de ce recueil, la jugeant « solide, souple et brillante comme une arme de luxe bien trempée<sup>1</sup> ». Quant à Mallarmé, il remercia Boissier de l’envoi de *Dame Mélancolie* en déclarant : « Vous avez comme rarement le sens du vers ; [...] votre rythme est certain<sup>2</sup>. » En 1894, Boissier publia chez Paul Ollendorff un nouveau recueil, *Le Psautier du barde*, avec une préface du poète parnassien Armand Silvestre, ainsi que des

---

<sup>1</sup> Paul Verlaine, « Préface à *Dame Mélancolie* par Émile Boissier », dans *Œuvres en prose complètes*, texte établi, présenté et annoté par Jacques Borel, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, 1972, p. 922.

<sup>2</sup> Lettre de Mallarmé à Émile Boissier [mars 1893] ; Mallarmé, *Correspondance*, recueillie, classée et annotée par Henri Mondor et Lloyd James Austin, Paris, Gallimard, t. VI, 1981, lettre MCDXXXII, p. 56.

*Esquisses et fresques* chez l'éditeur nantais Salières. L'année suivante, il fit paraître *Le Chemin de l'Irréel, poème de rêve* chez Victor Havard : Mallarmé loua « cette illimitée et profonde symphonie<sup>3</sup> », dédiée à la mémoire de Wagner et dans laquelle le poète résiste aux tentations de la Nuit, de la Volupté et de la Mort afin de rester fidèle à son rêve. Une note liminaire indique que « le Poète a répudié le *Réel*, en faveur de sa fiancée mystique, l'*Idee* » : cette conception religieuse de la poésie, d'inspiration néoplatonicienne, est proche de la notion d'« idéoréalisme » que Saint-Pol-Roux avait présentée dans sa réponse à l'*Enquête* de Jules Huret en 1891, avant d'en préciser le sens dans le « Liminaire » des *Reposoirs de la procession* en 1893.

C'est probablement dans les milieux symbolistes du début des années 1890 que Boissier et Saint-Pol-Roux se sont connus. Boissier collaborait à plusieurs revues d'avant-garde, comme *L'Ermitage*, *La Plume* et *Le Coq rouge* ; il publiait aussi des poèmes dans des revues régionalistes, comme *L'Hermine*, la *Revue nantaise* et *Nantes lyrique*. Lorsque Saint-Pol-Roux s'installa à Roscanvel, sur la presqu'île de Crozon, en 1898, il vint lui rendre visite et dédia à sa femme, la belle Amélie Roux, le sonnet *La Camargo*, qu'il recueillit dans ses *Poèmes* et qui fait le portrait de l'élégante et sensuelle danseuse bruxelloise du XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1901, Saint-Pol-Roux dédia à Boissier *Le Mendiant philosophe*, un poème en prose de son recueil *La Rose et les épines du chemin*. En janvier 1903, il fit l'éloge de son ami dans la *Nouvelle Revue moderne*, affirmant que « jamais le culte de la Beauté n'eut de fervent plus sincère, plus vaillant, plus noble que M. Émile Boissier<sup>4</sup> ». Mais, depuis un an déjà, Boissier souffrait de neurasthénie : il était revenu à Nantes, où il allait mourir au château de La Noé le 1<sup>er</sup> février 1905, peu avant son trente-cinquième anniversaire<sup>5</sup>.

Saint-Pol-Roux devait savoir que l'état de santé de son ami s'était considérablement dégradé, lorsqu'il lui écrivit, le 13 novembre 1903, pour lui demander de dénoncer « un plagiat formidable » dans *Le Mercure de France*. Le début de sa lettre montre cependant qu'il avait tardé à prendre de ses nouvelles et à le remercier d'un envoi de poèmes : ses protestations d'amitié ne masquent pas complètement la vraie raison qui lui fait prendre enfin

---

<sup>3</sup> Mallarmé à Émile Boissier, 13 novembre [1896] ; *ibid.*, t. VIII, 1983, lettre MMCCXXV, p. 277-278.

<sup>4</sup> Cité par Mikael Lugan dans son article « Encore un contemporain méconnu : Émile Boissier » publié sur le blog *Les Féeries intérieures* le 8 mai 2008. La BnF ne possède pas le numéro de la *Nouvelle Revue moderne* de janvier 1903 ; mais Mikael Lugan a pu consulter la version manuscrite de l'article de Saint-Pol-Roux dans les archives de René-Guy Cadou.

<sup>5</sup> Sur la vie et l'œuvre d'Émile Boissier, on consultera avec profit les ouvrages d'André Perraud-Charmantier (*Émile Boissier, poète nantais*, Nantes, Durance, 1923) et de Jean-Pierre Fleury (*Émile Boissier poète idéal-symboliste nantais. Anthologie poétique*, Cluj-Napoca, Casa Cărtii Știință, 2009), ainsi que l'article de Jean-Luc Steinmetz « Émile Boissier, symboliste nantais » (dans *Le Rêve d'une ville. Nantes et le surréalisme*, Nantes, Musée des Beaux-Arts, et Paris, Réunion des Musées nationaux, 1994, p. 166-169).

la plume. Mais le poète transforme cette négligence en attention, imputant le retard de sa réponse à l'hésitation qu'il aurait éprouvée à solliciter son ami. La minutie de ses instructions témoigne de l'importance de cette affaire à ses yeux, autant que de ses craintes d'une maladresse possible de Boissier.

Voici donc le texte de cette lettre, où flatteries et fulminations se mêlent magnifiquement.

\*  
\* \*

Saint-Pol-Roux à Émile Boissier, 13 [novembre 1903]<sup>6</sup>

*Lettre éminemment CONFIDENTIELLE*

Vendredi 13 (jour des projets heureux)

Mon bien cher poète, je vous dois depuis des temps une lettre pour vous féliciter de votre précieux trésor de Bohême dont ma femme et moi tenons à recevoir des nouvelles, pour vous féliciter aussi de vos si étranges *Yeux de Faële* aux vers classiquement tracés<sup>7</sup> ainsi que des candeurs styliques de *Blanche* qui, vous m'entendez, est une de vos parfaites choses<sup>8</sup>. Bien encore vos *Passantes* [:] « Mon linceul devenu ma chasuble de gloire ». Et infiniment délicate et guitarienne votre exquise aubade ! Et j'ai différé toutes ces bonnes fleurs

---

<sup>6</sup> Bibliothèque municipale de Brest, fonds Saint-Pol-Roux ; deux feuillets doubles au format in-12 ; huit pages rédigées à l'encre violette. Nous remercions M. Olivier Rougerie, directeur des Éditions Rougerie, de nous avoir autorisé à reproduire cette lettre.

<sup>7</sup> *Les Yeux de Faële* est une « idylle saphique » dédiée à M<sup>lle</sup> A. Kauffmann et publiée dans *Nantes littéraire* en décembre 1903 : devant la jeunesse ingénue de Faële, son amie refrène l'ardeur excessive de ses désirs.

<sup>8</sup> *Blanche*, poème dédié à Saint-Pol-Roux et daté « Nantes, 1903 », appartient à la section *Images éphémères* des *Poèmes* de Boissier (Paris, Librairie française, t. I, 1905, p. 55-56). C'est le portrait d'une jeune vierge se consumant d'anémie et obligée de renoncer à son amour pour le locuteur : « Tu souffres, car ton âme eût désiré m'offrir / Le trésor innocent d'un lys qui va fleurir. » Les autres « candeurs styliques » que Saint-Pol-Roux a pu relever dans ce poème au titre significatif sont les mains de Blanche, ses « mains de silence où de blancs sérapins / Neigent une clarté d'aurore et de lumière », sa gorge « pâle » où « meurt un collier qu'irisent des opales », et ses « épaules de lait, que nacre le soleil ». Ces différentes nuances de blanc appliquées à la description du corps féminin rappellent le procédé « stylique » de Gautier dans sa *Symphonie en blanc majeur* (*Émaux et camées*, 1852).

fraternelles<sup>9</sup> ! Que voulez-vous ? Lili<sup>10</sup> était allée à Paris ; de mon côté je surveillais les travaux d'un manoir que je fais bâtir à Camaret<sup>11</sup> etc. – Tout cela me portait à temporiser... Et puis... et puis... oui enfin une raison secrète me faisait hésiter à vous écrire plus tôt *quelque chose*. Mais il faut se décider maintenant, le temps presse. Tant pis, j'ose. Que ce soit de vous à moi *jusqu'à la mort*, hein ? Il s'agit d'un plagiat formidable à signaler. J'y suis intéressé, côté de la victime, s'entend. Pour agir j'ai cherché un ami impeccablement SÛR, – or je n'ai trouvé que vous. Oui, j'ai cherché un ami, un frère quoi, qui veuille bien *signer* ce que je lui envoie sous pli recommandé, et qui ensuite l'envoie à M. Alfred Vallette, directeur du *Mercur de France*, 26 rue de Condé, Paris (6<sup>ème</sup> arrondiss[emen]t) sous pli recommandé de même. Le facteur va vous remettre la chose. Certes moi seul, foncièrement intéressé, pouvais voir *absolument* les moindres tenants et aboutissants de l'Affaire en litige. Rien n'était à omettre. J'ai évité de trop me flagorner, voilà tout, malgré l'impulsion fatale du sujet. Si je m'y suis laissé porter, excusez mon humaine vanité. Vallette ne manquera point, oh non, de publier cela au numéro de janvier, comme article de tête *sensationnel*. C'est une fichue belle occasion pour sa *revue* certes qui souvent brigue le retentissement sans le trouver. Les journaux s'empareront du motif, et il y aura un magnifique bavardage que nous suivrons, vous et moi, d'une oreille philosophique dans nos retraites de sages. Est-ce entendu ? Je serai très honoré de voir un poète de votre choix épouser ma modeste prose, non qu'elle soit mirifique, elle est fort simple comme le sujet exigeait, mais parce qu'elle serre de très près tous les arguments. Si pourtant quelque phrase vous déplaisait ou vous semblait incorrecte, n'appréhendez aucunement de l'amender au gré de votre excellente plume. Toutefois ne pas ajouter *de violences inutiles*, le plagieur sera assez puni par la mise au soleil de sa fraude. Si vous jugez à propos d'adjoindre quelques épithètes et quelques appréciation[s] personnelles touchant *La Dame à la faux*, page 3 du manuscrit, faites à votre guise sans abuser néanmoins de l'encensoir. L'article devenu *vôtre* pour tous, *pour vous comme pour moi*, vous permettra d'entrer au *Mercur* par la grande porte, – la porte des cathédrales[,] et vous placera du coup par sa nature inattendue, car la presse européenne et étrangère va s'emparer du Fait à cause, non de moi, mais de Sardou universellement réputé. Je me rappelle un article des *Partisans* où vous parliez de saquer les faux-maîtres<sup>12</sup>. L'occasion est bonne. Je compte sur votre fraternité

---

<sup>9</sup> Les *Poèmes* de Boissier comportent une section de quarante-neuf poèmes intitulée *Symphonies florales*, qui avait d'abord paru dans *L'Hermine* (février 1899, p. 217-229 ; octobre 1899, p. 22-32 ; juin 1900, p. 114-121 ; juillet 1900, p. 158-165 ; et août 1900, p. 208-218).

<sup>10</sup> Sa femme Amélie.

<sup>11</sup> Saint-Pol-Roux s'installera au manoir du Bouloutous, à Camaret, en 1905.

<sup>12</sup> Émile Boissier, « Les Bathylles modernes », *Les Partisans. Revue de combat, d'art, de littérature et de sociologie* [Paris], n° 2, 20 novembre 1900, p. 57-60. Bathylle était un célèbre pantomime sous le règne

pour accepter ce service *confidentiel* dont je vous saurai éternellement gré. Ainsi l'article est devenu *vôtre*. Inutile d'ajouter que vous en toucherez les droits au *Mercure* (50 ou 60 francs), car par votre obligeance vous en devenez l'unique propriétaire. Veuillez donc *recopier* mes pages aujourd'hui même et demain, de manière à adresser votre copie (non la mienne, bien entendu) à Vallette mardi soir ou *mercredi soir* au plus tard. [Après *biffé*] En même temps que vous enverrez votre manuscrit *recommandé* vous ferez suivre à Vallette une lettre dont voici la substance :

Monsieur le Directeur et cher confrère,

J'ai l'honneur de vous soumettre un article dont, sans nul doute, [*trois mots biffés*] vous estimerez la teneur *sensationnelle*.

Il y s'agit en effet d'un plagiat dont la divulgation ne manquera pas d'intéresser vos lecteurs de France et de l'Étranger et de passionner la presse, plagiat concernant un ouvrage publié par vos soins, *La Dame à la faux*<sup>13</sup>.

J'ai écrit à M. Saint-Pol-Roux pour lui faire part de mes recherches et pour lui confier mon dessein de les condenser en un article aux arguments nombreux. M. Saint-Pol-Roux m'a répondu qu'il approuvait ma façon de faire et qu'il me remerciait vivement.

Je me présente tardivement pour votre numéro du premier décembre, mais peut-être vaut-il mieux ne paraître qu'au numéro de janvier, étant donné que l'article éclaterait alors aux environs de la première au Théâtre Sarah Bernhardt de *La Sorcière* de M. Victorien Sardou<sup>14</sup>.

Je vis en l'espérance de votre bon accueil et je serai au comble de la joie si la raison *exceptionnelle* de mon étude lui valait l'honneur d'être publiée en tête du *Mercure*.

Croyez, M. le Directeur, à mon entier dévouement.

Émile Boissier

*Ajouter votre adresse.*

Moi de mon côté, j'écrirai *demain samedi, sans faute*, à Vallette une lettre en ce sens :

Mon cher Vallette, le poète Émile Boissier m'a écrit de Nantes qu'il allait vous envoyer une confrontation du *Dante* de Sardou et de ma *Dame à la faux*<sup>15</sup>. Je serais ravi

---

d'Auguste. Verlaine, que Boissier honorait comme un maître, avait évoqué Bathylle dans le sonnet *Langueur* (*Jadis et Naguère*, 1885), qui présente une vision caricaturale de la Décadence : « Ah ! tout est bu ! Bathylle, as-tu fini de rire ? » Boissier utilise ce nom pour désigner les faux maîtres de la littérature décadente de l'époque, ces « pitres hystériques » dont il réprovoque « le rire insultant » (art. cit., p. 58) et auxquels il oppose les vrais écrivains épris de la beauté.

<sup>13</sup> La fin de cette phrase (« plagiat concernant un ouvrage [...] ») a été ajoutée par Saint-Pol-Roux dans l'interligne.

<sup>14</sup> *La Sorcière*, drame en cinq actes de Victorien Sardou, créé au Théâtre Sarah Bernhardt le 15 décembre 1903.

<sup>15</sup> Créé au Théâtre royal de Drury Lane, à Londres, le 30 avril 1903, *Dante*, drame de Victorien Sardou et d'Émile Moreau, a été composé pour l'acteur britannique Sir Henry Irving, qui joua le rôle du poète florentin. Divisé en cinq actes (dont un prologue) et douze tableaux, il a été publié à Londres, chez George Bell and Sons, l'année de sa première représentation. Il a été ensuite recueilli dans le premier tome du *Théâtre* d'Émile Moreau (Paris, Ollendorff, 1912, p. 237-346) et dans le quatrième tome du *Théâtre complet* de Victorien Sardou (Paris, Albin Michel, 1935, p. 385-568). Quant à *La Dame à la faux*, cette tragédie de Saint-Pol-Roux en cinq actes et dix tableaux fut imprimée par la Société du Mercure de France en 1899 sans jamais avoir été jouée.

de vous voir accueillir un article qui sans nul doute ferait grand bruit en Landernau [*sic*]. Je n'ai pas besoin de vous parler d'Émile Boissier que vous connaissez, je pense. Il se recommande suffisamment de lui-même. Sa solitude n'empêche pas qu'il ne soit un de nos meilleurs poètes présents. Il sera, dans un jour prochain, une autorité, vous verrez, et vous serez fier, de lui avoir donné [l'hospitalité > *biffé*] toute grande l'hospitalité du *Mercur*, etc.

Du reste, je vous présenterai en meilleurs termes encore. Ce que je vous en dis momentanément c'est pour notre bonne entente à nous deux, afin de bien agir de concert. Donc j'écris moi *demain* à Vallette ; et vous, vous lui adressez mardi ou *mercredi soir* votre manuscrit et votre lettre.

Quand [vous] n'aurez plus besoin de mon manuscrit ayez soin de le brûler impitoyablement pour notre [*en surcharge de la*] paix commune [*en surcharge de de*] : se méfier toujours des curieux de Dame Postérité.

Notas :

- 1° Ne mettre d'*italiques* que là où j'en ai mis pour la bonne compréhension de l'ensemble.
- 2° Commencer les *citations* au départ ou au milieu, de même exactement que sur mon manuscrit.
- 3° Toujours mettre *la faux* pour Sardou et *la faux* pour moi.
- 4° Indiquer en marge au crayon que les citations sont toutes en petits caractères, c'est-à-dire en 7, le texte comme les indications scéniques.
- 5° Écrire régulièrement et sûrement, car Vallette aime les manuscrits bien présentés.
- 6° Écrire sur de grandes pages comme moi pour que l'article n'ait pas l'air trop long.

Que votre bonté daigne pallier tout ce fatras, toutes ces explications, etc. Mais ne fallait-il pas tout dire ? Laissez-moi vous remercier d'avance de votre fraternel dévouement, et vous prier de m'excuser de vous avoir [*deux mots biffés*] imposé une tâche aussi secrète, – mais à qui m'adresser sinon à vous ?

Je termine sur une accolade de votre vieil ami, et sur les caresses de toute la Chaumière<sup>16</sup>.

Votre affectueux

Saint-Pol-Roux

Il paraît de moi incessamment un petit recueil de poèmes que vous recevrez sous peu. Ce sont mes anciens poèmes, *Lazare*<sup>17</sup>, etc.

Le *Mercur*e de novembre donne un passage de mes *Pêcheurs de sardines* qui, j'espère, vous plaira<sup>18</sup>.

Soyons bien unis dans cette petite affaire, et tout se passera régulièrement. Nous deux seuls sommes au courant.

Ne craignez pas de copier ce que je dis de *Louise*<sup>19</sup> et de *Werther*<sup>20</sup>, c'est la **pure vérité**. Et pour bien d'autres choses aussi. D'ailleurs, on commence à le savoir à Paris puisque je touche des droits à la Société. Quant aux strophes de *Werther* vous serez *censé* les avoir copiées jadis n'importe où et c'est tout naturel.

---

<sup>16</sup> La Chaumière de Roscanvel, où Saint-Pol-Roux s'était installé en juillet 1898, deux mois avant la naissance de sa fille Divine.

<sup>17</sup> Le recueil de Saint-Pol-Roux *Anciennetés* parut aux Éditions du Mercure de France en 1903. *Lazare*, dédié à Villiers de l'Isle-Adam et daté de « juin 1885 », est l'avant-dernier des sept poèmes du recueil.

<sup>18</sup> Saint-Pol-Roux devra attendre le mois suivant pour la publication de son poème *Les Pêcheurs de sardines. Litanies de la mer* dans *Le Mercure de France* (n° 168, décembre 1903, p. 617-624).

<sup>19</sup> *Louise*, opéra en quatre actes de Gustave Charpentier, fut créée à l'Opéra-comique le 2 février 1900. Saint-Pol-Roux en avait écrit le livret, sans le signer, à partir d'une ébauche établie par le compositeur. Il avait cédé ses droits d'auteur pour une somme de onze mille francs-or à Charpentier, qui affirma que le texte du livret était de lui.

<sup>20</sup> *Werther*, opéra en quatre actes de Jules Massenet sur un livret d'Édouard Blau, Paul Milliet et Georges Hartmann, fut représenté pour la première fois à Vienne, dans une version en allemand, le 16 février 1892, avant d'être joué en français à l'Opéra-Comique de Paris le 16 janvier 1893. Le 24 avril 1903, la pièce fut reprise dans une mise en scène d'Albert Carré, directeur de l'Opéra-Comique, et entra la même année au répertoire de ce théâtre. Saint-Pol-Roux dut avoir une part de responsabilité dans cette nouvelle adaptation de l'opéra de Massenet, comme le suggère la lettre qu'il adressa le 4 février 1903 à Pierre Decourcelle, dont il était le « nègre ». Le catalogue de vente signalant cette lettre indique en effet que le poète « se dit prêt à quelques concessions [il s'agit probablement de ses droits sur *Louise* de Gustave Charpentier] », mais qu'il propose à Decourcelle « d'attendre la première de *Werther*, "ce qui est logique" » (*Livres, lettres et manuscrits autographes. Documents historiques (2<sup>e</sup> vente)*, vente PIASA, Paris, 11 avril 2002, expert : Thierry Bodin, lot n° 421).



\*  
\* \*

Bien que cette lettre soit simplement datée « Vendredi 13 », plusieurs éléments permettent de retrouver le mois et l'année de sa rédaction. Dans le brouillon que Saint-Pol-Roux envoie à Boissier pour l'aider à écrire sa lettre à Alfred Vallette, il suggère de ne publier l'article dénonçant le plagiat « qu'au numéro de janvier » du *Mercur de France*, « étant donné que l'article éclaterait aux environs de la première au Théâtre Sarah Bernhardt de *La Sorcière* de M. Victorien Sardou » : la création de la pièce, le 15 décembre 1903, constitue donc un *terminus ad quem* pour la datation de la lettre de Saint-Pol-Roux à Boissier. Le poème *Blanche*, pour lequel Saint-Pol-Roux remercie son correspondant, est daté « Nantes, 1903 » dans les *Poèmes* de Boissier, ce qui fournit un *terminus a quo*.

« Je me présente tardivement pour le numéro du 1<sup>er</sup> décembre », précise Saint-Pol-Roux, qui a donc dû écrire sa lettre pendant l'automne de 1903. Il ajoute que « le *Mercur de novembre* donne un passage de [s]es *Pêcheurs de sardines* », poème qui ne paraîtra que dans le numéro de décembre 1903 : lorsqu'il écrit sa lettre à Boissier, datée « Vendredi 13 », la publication de son poème n'a donc pas encore eu lieu, mais elle est imminente. Or le 13 novembre 1903 était effectivement un vendredi.

Aucun article signé d'Émile Boissier ni aucun article dénonçant le plagiat de Victorien Sardou n'ont paru dans *Le Mercur de France* en décembre 1903 ni au cours du premier trimestre de 1904. Boissier était probablement déjà trop malade pour s'engager dans une polémique avec un célèbre académicien et un auteur dramatique reconnu. Il se peut aussi qu'il n'ait pas souhaité assumer la responsabilité de cet article ou qu'Alfred Vallette ait refusé de le publier, car l'entreprise était risquée. En 1882, Sardou avait en effet gagné le procès que lui avait intenté Mario Uchard : ce médiocre auteur de romans et de pièces de théâtre l'avait accusé d'avoir plagié sa comédie *La Fiammina*, qui datait de 1857, dans le drame *Odette*, créé au Théâtre du Vaudeville le 17 novembre 1881. Dans *Mes Plagiats ! Réplique à Mario Uchard*, Sardou avait contrecarré avec brio les arguments exposés par son adversaire dans *Un dossier. « La Fiammina » contre « Odette »*, et il avait démontré que les similitudes de situations que d'autres dramaturges avaient cru repérer dans ses autres pièces n'étaient guère probantes. Il avait conclu sa défense en déclarant que de telles accusations étaient dues à des « inimitiés envieuses<sup>21</sup> » et que l'espoir de ses détracteurs était avant tout de provoquer un scandale pour faire rejouer ou réimprimer leurs pièces tombées dans l'oubli.

---

<sup>21</sup> Victorien Sardou, *Mes Plagiats ! Réponse à Mario Uchard*, Paris, Imprimerie et Librairie universelle, 1882, p. 137.

« L’Affaire » n’eut donc pas de suite, malgré l’importance que lui accordait Saint-Pol-Roux : le poète l’écrit avec une majuscule, comme si elle était comparable à l’affaire Dreyfus, qui était devenue « l’Affaire » après la publication de *J’accuse !* dans *L’Aurore* du 13 janvier 1898. Cette désignation suggère que Saint-Pol-Roux considérait le plagiat comme une trahison et qu’il espérait qu’Émile Boissier jouerait dans cette affaire un rôle similaire à celui d’Émile Zola dans l’affaire Dreyfus. En novembre 1903, lorsque Saint-Pol-Roux rédigea la lettre à son ami, le dossier de l’affaire Dreyfus venait précisément d’être rouvert après la remise au garde des Sceaux d’un rapport d’enquête établi par le nouveau ministre de la Guerre, le général André.

Pourquoi Saint-Pol-Roux accusait-il Victorien Sardou de plagiat ? On ne connaît pas l’article qu’il avait rédigé et qui accompagnait la lettre à Émile Boissier : le manuscrit n’en a pas été retrouvé et le texte n’en a pas été publié dans *Le Mercure de France*. Cependant, une comparaison de *La Dame à la faux* et de *Dante* permet de deviner ce que Saint-Pol-Roux reprochait à Sardou. *La Dame à la faux* est une tragédie en cinq actes et dix tableaux, écrite en vers libres avec des passages rimés ; composée à partir de mars 1890, elle fut achevée en 1895 et publiée aux éditions du *Mercure de France* en 1899, sans avoir été représentée au théâtre. Cette « *tragédie intérieure*<sup>22</sup> », que l’auteur qualifie également de « *drame*<sup>23</sup> », est une pièce allégorique : le prince Magnus, fiancé à Divine, qui représente la Vie, se laisse séduire par « Elle », une femme à la beauté surhumaine, qui incarne la Mort et qui le conduit à sa déchéance. La donnée de *Dante* est très différente : ce drame en prose, en cinq actes et douze tableaux, composé en collaboration avec Émile Moreau et créé au Théâtre royal de Drury Lane, à Londres, le 30 avril 1903, substitue à la vie réelle du poète florentin entre 1303 et 1314 une vie rocambolesque inventée à partir d’éléments de la *Vita Nuova* et de *La Divine Comédie*. Dans cette pièce, Dante doit ainsi sauver Gemma, la fille adultérine qu’il aurait eue avec une noble Florentine appelée Pia ; Gemma se trouve en effet condamnée à mort par le Pape Clément V pour s’être évadée d’un couvent avec l’aide de son fiancé. Du point de vue de l’intrigue et des personnages comme du point de vue de la forme et du sens, il n’y a donc guère de points communs entre les deux pièces.

Mais à l’avant-dernière scène de *Dante*, Sardou utilise le même procédé dramatique que Saint-Pol-Roux à la fin de *La Dame à la faux*. Le poète qui a interrogé les ombres des défunts en traversant l’Enfer apprend au pape Clément qu’il ne lui reste plus que très peu de temps à vivre et qu’il lui faut se dépêcher d’expier ses péchés pour ne pas brûler pendant l’éternité.

---

<sup>22</sup> Saint-Pol-Roux, « Préface », dans *La Dame à la faux*, Paris, Société du Mercure de France, 1899, p. 9.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 22.

Clément croit d'abord qu'il lui reste tout un mois à vivre, puis au moins quelques heures ; mais il comprend enfin qu'il ne lui reste que quelques minutes, ce qui provoque chez lui une peur panique :

CLÉMENT, *regardant le cadran.*

Quinze minutes ! Quelle abomination ! Que veut-on que je fasse en quelques minutes ? C'est un égorgement !... Arrêtez cette horloge !... Arrêtez !

*Dante ouvre la boîte de l'horloge ; on voit alors le balancier. C'est le Temps balançant sa faux... Et jusqu'à la fin de l'acte, on entend le tic tac de ce balancier. Épouvanté, le Pape recule.*

DANTE

Tu uses tes forces à crier ! Vois, le Temps balance sa faux !...

[...]

Il te reste dix minutes !

CLÉMENT

Oh ! non ! Jamais ! Je ne veux pas ! Je suis le pape !

DANTE

Qu'est-ce que tu ne veux pas ?

CLÉMENT

Mourir ! Je ne veux pas !

*Il se redresse.*

DANTE, *montrant le cadran.*

Tu seras mort quand l'heure aura sonné !

CLÉMENT, *se détourne.*

Quelle horreur !... Et si ce n'était que la mort, mais brûler éternellement, voilà ce que je ne veux pas<sup>24</sup> !

Dante recommande alors à Clément de sauver Gemma et son fiancé du bûcher pour apaiser Dieu ; Clément les gracie, mais il meurt consumé par des flammes invisibles au sixième coup de l'horloge.

---

<sup>24</sup> Victorien Sardou, *Dante*, dans *Théâtre complet*, t. IV, Paris, Albin Michel, 1935, p. 563-564.

Dans la scène 3 du dernier acte de *La Dame à la faux*, Magnus implore lamentablement la Mort de lui accorder encore un an à vivre, ou tout au moins une saison, un mois, un jour, une heure. Mais elle refuse implacablement :

Avant l'achèvement de cette heure qui sonne  
Tu seras Personne<sup>25</sup>.

Ce procédé dramatique, qui accroît la tension au moment du dénouement, a pu servir de modèle à Victorien Sardou pour *Dante* : dans les deux pièces, un personnage qui ne veut pas mourir tente vainement de ralentir l'inexorable fatalité qui le guette. Ce personnage cherche également à obtenir *in extremis* le pardon de ses fautes : Divine pardonnera à Magnus, comme Gemma priera Dieu de pardonner à Clément. L'apparition du fantôme de Divine parmi les tombes du cimetière de la Vallée, dans l'avant-dernière scène de *La Dame à la faux*, a pu inspirer l'apparition du fantôme de Béatrix entre les tombeaux de marbre du Campo Santo de San Miniato, dans la deuxième scène de l'acte IV de *Dante*. Comme Saint-Pol-Roux, Sardou recourt à une gradation descendante pour accélérer la fuite du temps lors du dénouement : Magnus et Clément, qui croyaient avoir encore des mois ou tout au moins des jours devant eux, s'aperçoivent qu'ils n'ont plus même une heure à vivre. La parole fatidique que Sardou place dans la bouche de Dante (« Tu seras mort quand l'heure aura sonné ! ») ressemble à celle que Saint-Pol-Roux prête à la Mort (« Avant l'achèvement de cette heure qui sonne / Tu seras Personne »).

Si l'auteur de *Dante* a réellement repris des éléments dramatiques de *La Dame à la faux*, il les a toutefois adaptés à des situations et à des personnages si différents qu'il est difficile de parler de plagiat. Il avait d'ailleurs rappelé dans *Mes Plagiats !* que cette pratique est courante même chez les plus grands auteurs dramatiques, et il avait cité en exemple les classiques du XVII<sup>e</sup> siècle qui se sont inspirés des intrigues et des procédés des auteurs antiques. S'il avait été accusé publiquement de plagiat, il aurait eu beau jeu de montrer que la proximité de la mort provoque les mêmes réactions chez les êtres humains : « Ils disent tous la même chose<sup>26</sup> ! », déclare avec un rire sec la Dame à la faux, lorsque Magnus la supplie de le laisser vivre encore un peu.

La vive réaction de Saint-Pol-Roux à l'égard de ce qu'il considère comme un plagiat s'explique surtout par sa conception de la littérature : lui qui est d'abord un poète privilégie l'originalité dans la création, tandis que Victorien Sardou, auteur dramatique à succès, met

---

<sup>25</sup> Saint-Pol-Roux, *La Dame à la faux*, acte IV, scène 3, *op. cit.*, p. 403.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 398.

son habileté à combiner les intrigues et les procédés qui feront la réussite d'une pièce auprès du public. Si Saint-Pol-Roux qualifie Sardou de « faux maître », c'est parce qu'il ne voit en lui qu'un imitateur ; or pour lui, comme pour le très vieil astrologue de *La Dame à la faux*,

Imiter n'est pas vivre,

Imiter c'est mourir à soi-même.

[...]

Et le sceptre de gloire est à qui reste soi<sup>27</sup>.

Yann MORTELETTE

---

<sup>27</sup> *Ibid.*, acte I, deuxième tableau, scène 2, p. 82.

